

## Arrêtés du 2 août 1999 portant homologation d'engins de chantier (limitation du niveau sonore)

NOR : ATEP9980295A

(Journal officiel du 1<sup>er</sup> septembre 1999)

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 2 août 1999, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le ou les moteurs à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur: Svedala Compaction Equipment AB (Suède), représenté en France par Svedala Dynapac SNC, ZI, rue de l'Industrie, BP 48, 77220 Tournan-en-Brie ;

Désignation de l'engin : plaque vibrante ;

Marque et type : Dynapac type LF 82 ;

Marque et type du moteur : Honda type G 200 ;

Puissance et régime nominaux : 3,70 kW à 3 600 tours par minute.

NOR : ATEP9980296A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 2 août 1999, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le ou les moteurs à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur: Svedala Compaction Equipment AB (Suède), représenté en France par Svedala Dynapac SNC, ZI, rue de l'Industrie, BP 48, 77220 Tournan-en-Brie ;

Désignation de l'engin: compacteur monocylindre vibrant (ligne motrice à 2 pneumatiques) ;

Marque et type : Dynapac type CA 152 D ;

Marque et type du moteur : Cummins type 4 BTA 3.9 ;

Puissance et régime nominaux : 71,00 kW à 2 200 tours par minute:

NOR : ATEP9980297A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 2 août 1999, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le ou les moteurs à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Wacker Corporation (Etats-Unis), représenté en France par Wacker France SA, ZAC du Tubœuf, 335, rue Gloriette, BP 97, 77253 Brie-Comte-Robert Cedex ;

Désignation de l'engin : compacteur tandem vibrant guidage à main ;

Marque et type : Wacker type RD 7 H ;

Marque et type du moteur : Hatz type 1 D 41 S ;

Puissance et régime nominaux : 5,60 kW à 2 800 tours par minute.

NOR : ATEP9980298A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 2 août 1999, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le ou les moteurs à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur: Joseph Vögele AG (RFA), représenté en France par Simaroute, 8, rue des Frères-Montgolfier, BP 11, 95501 Gonesse Cedex ;

Désignation de l'engin : finisseur sur chenilles ;

Marque et type : Vögele type Super 1400 ;

Marque et type du moteur : Deutz type BF 4L 1011 F;

Puissance et régime nominaux : 51,50 kW à 2 500 tours par minute.

NOR : ATEP9980299A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 2 août 1999, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le ou les moteurs à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur: Champion Road Machinery Limited (Canada), représenté en France par Volvo Matériels TP France SA, 37, avenue Georges-Politzer, BP 117, 78192 Trappes Cedex;

Désignation de l'engin : niveleuse ;

Marque et type : Champion type 750 A VHP ;

Marque et type du moteur: Cummins type Mil-C ;

Puissance et régime nominaux : 168,00 kW à 2100 tours par minute.